



- COVID 19 -

Conditions de reprise des séances photo

Dès le 11 mai, les séances photo vont pouvoir reprendre. Comme beaucoup d'autres activités, les mesures de prévention sanitaire devront être respectées, et les shootings ne pourront pas reprendre dans les conditions "d'avant-COVID".

Je suis ravie de cette reprise d'activité, les shootings m'ont manqué, VOUS m'avez manqué !

La plupart de mes clients faisant partie des populations dites "à risque" (femmes enceintes et nouveaux-nés), j'ai souhaité une reprise en douceur, afin de minimiser les risques pour chacun, et notamment tant que notre département se situera en zone "rouge".

J'ai suivi les précautions sanitaires préconisées par la FFPMI (Fédération Française de Photographie et des métiers de l'Image) ainsi que les mesures de bon sens.

Les mesures de précautions sanitaires en séance photo



Respect des
distances de sécurité



Port du masque
systématique



Paiements
dématérialisés



Utilisation et mise à
disposition de gel
hydro-alcoolique



Nettoyage systématique
des accessoires mis à
votre disposition



Désinfection de mon
véhicule avant et
après chaque séance



Désinfection du matériel
avant et après chaque
séance

Activité restreinte pour le studio

Afin d'appliquer au maximum le principe de précaution, j'ai pris la décision de **ne pas reprendre immédiatement les séances photo en studio**.

En effet, je photographie principalement des enfants, des femmes enceintes et des nouveaux-nés. Même si les enfants semblent être "la population la moins à risque", il reste compliqué de les contraindre à respecter les gestes barrières. Afin de protéger les nouveaux-nés et les femmes enceintes, qui sont des personnes plus fragiles, je souhaite éviter autant que possible les contaminations croisées.

Aussi, je vais privilégier, au moins jusqu'à la fin du mois de mai, les shootings en extérieur et à domicile. Et ce, d'autant plus que notre région se trouve en zone "rouge".

Les séances photo en extérieur

Les **shootings en extérieur seront bien sûr privilégiés** dans cette première phase de déconfinement.

En effet, il sera plus facile de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale en extérieur, ainsi que d'éviter les contaminations croisées.

De plus, la saison est propice à la reprise des séances photo en extérieur ! La nature est idéale pour les shootings de grossesse, et les séances photo de famille. La nature est parfaite aussi pour photographier votre bébé dès qu'il tient assis :)

Les gestes barrières, le port du masque, la désinfection du matériel et des éventuels accessoires mis à votre disposition seront bien sûr également de rigueur.

Les séances photo à domicile

Le matériel photo sera limité au strict nécessaire et tout le matériel aura été désinfecté en amont de la séance photo.

Les éléments manipulés de mon véhicule (volant, levier de vitesse, commandes...) seront désinfectés avant et après chaque séance photo.

A l'arrivée chez vous, je porterai un masque chirurgical (FFP1) afin d'éviter le risque de contamination. Mes chaussures, mon manteau, mon sac photo, mes accessoires... resteront dans votre entrée autant que possible.

J'appliquerai également du gel hydro-alcoolique régulièrement pour éviter les contaminations croisées.

Bien sûr, les mesures de "distanciation sociale" seront respectées, dans la mesure du possible.

L'ensemble des accessoires que je pourrais mettre à votre disposition sera soit désinfecté, soit lavé à 60°.

Les précautions particulières : grossesse et nouveau-né

Shooting de grossesse au cours du 2e trimestre

Conformément aux recommandations de la Fédération Française de Photographie, et contrairement à ce qui se fait habituellement, je vous encourage à **réaliser votre séance photo de grossesse au cours du 2e trimestre**, autour du 6e mois. Si votre 3e trimestre est entamé, je vous proposerai plutôt une séance en extérieur pour que les mesures de distanciation puissent être scrupuleusement respectées.

Pour les nouveaux-nés, le posing sera possible

Je craignais de ne pas pouvoir réaliser de shootings nouveaux-nés à la reprise de l'activité, tels que je les réalisais avant le confinement.

Heureusement, **certaines mesures de précautions me permettront de réaliser les séances photo dans les mêmes conditions qu'auparavant.**

Aussi, en plus du masque chirurgical, je disposerai de 2 surblouses pour protéger votre bébé. Cette "tenue de travail" sera enfilée à mon arrivée chez vous et retirée dès mon départ. Elle sera bien évidemment lavée à 60° entre chaque séance photo. Cette tenue me permettra notamment de protéger votre bébé d'une éventuelle contamination croisée lors de la manipulation pour réaliser des photos "posing" comme je le fais habituellement. L'utilisation massive du gel hydro-alcoolique sera également de mise lors de ces séances photo spécifiques. L'ensemble des tissus, contenants, accessoires, auront été également désinfectés ou lavés à 60° après chaque séance photo.

Pour autant, chaque séance photo fera l'objet d'une discussion entre nous, et **il vous reviendra de décider si vous souhaitez ou non que je manipule votre enfant.** En effet, il sera toujours possible de réaliser une séance photo avec votre nouveau-né dans vos bras, ou en mode "lifestyle" !

Les séances photo à distance

Depuis le confinement, je peux vous proposer des shootings à distance, aussi appelés "shootings visio". Ces séances photo sont possibles quelque soit le type de shooting (naissance, grossesse, enfants, couple, boudoir).

Ils sont réalisés à distance : nous choisissons ensemble un décor pour la séance photo, je vous dirige et réalise les prises de vue à distance et en direct (via une conférence téléphonique FaceTime, Messenger, WhatsApp par exemple). Bien sûr, ce type particulier de séance photo est possible si vous disposez d'une connexion Internet suffisante et d'un appareil mobile (téléphone ou tablette) suffisamment performant pour permettre une bonne résolution de l'image à distance.

Plus d'information sur les séances photo à distance sont disponibles sur mon site web.

Visionnage des photos en visio-conférence

Quel que soit le type de séance photo, le rendez-vous pour le visionnage sera réalisé à distance, via une visio-conférence.

Les règlements par virement et CB seront privilégiés

Les règlements de manière dématérialisés seront privilégiés. Dans les prochains jours, je mettrai à votre disposition notamment la possibilité de régler votre séance photo en CB via un lien. Le règlement par virement sera toujours possible.

Un calendrier en ligne pour réserver votre séance photo

Les créneaux disponibles pour les séances photo seront moins nombreux pendant quelques temps encore. De plus, de nombreux clients, dont la séance photo était prévu pendant le confinement, souhaitent réserver au plus vite.

Aussi, afin de réserver votre séance photo, je mettrai en ligne très prochainement un calendrier de réservation, afin de vous permettre de bloquer un créneau.

Vous avez une séance photo prévue, quelles sont les précautions à prendre ?

Afin de limiter la propagation du virus dans notre belle région, voici une liste (non exhaustive) des précautions à prendre avant la séance photo. Ces précautions vous seront rappelées par mail avant la réalisation de notre séance photo.

- Dans tous les cas, **si vous avez été en contact avec une personne infectée dans les 15 jours** qui précèdent notre rendez-vous, je vous invite à me contacter dès que possible pour que nous puissions reporter la séance photo.
- En cas de **symptôme laissant supposer une possible contamination au COVID-19 dans les 15 jours** précédant la séance photo (fièvre, fatigue, toux, perte du goût et/ou de l'odorat), je vous invite à me contacter pour reporter la séance photo, et ce, pour toutes les personnes qui participeront à la séance photo.
- je vous invite fortement à **prendre la température** de chaque personne qui sera présente pour la séance photo, **la veille et dans l'heure qui précède le shooting**. En cas de fièvre, même légère, nous reporterons la séance photo.
- **lavez-vous les mains avant la séance photo**. J'aurai également à votre disposition du gel hydro-alcoolique, que je vienne à votre domicile ou en extérieur.
- à domicile ou en extérieur, seules les personnes participant à la séance photo seront présentes.
- en cas de séance photo à domicile, pensez à **aérer les pièces dans lesquelles la séance photo aura lieu au moins 15 minutes avant mon arrivée**.
- pensez à **désencombrer les pièces où vous souhaitez réaliser la prise de vue**, afin d'éviter toute contamination croisée.

Bien entendu, toutes ces mesures de précautions seront également prises de mon côté :)

Des mesures pour nous protéger tous !

Certains ou certaines d'entre vous ne verront pas l'utilité de telles mesures sanitaires, ou les trouveront exagérées.

En l'état actuel de nos connaissances sur le virus, de ses facteurs de contagion, j'ai décidé de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour protéger mes clients. Malheureusement, personne n'est à l'abri d'être contaminé, et ces mesures me permettront de continuer à photographier vos enfants, vos familles, vos amis, en toute sécurité.

Pour vous comme pour moi, ces mesures de précaution représentent des contraintes qui n'existaient pas jusque là. Cependant, il en va de ma responsabilité de ne pas être contaminée et de ne pas vous contaminer, vous ou vos proches, lors de notre séance photo. Aussi, si je constate que les mesures de précaution n'ont pas été prises lors de mon arrivée à votre domicile, je me réserve le droit de reporter la séance photo afin de protéger mes autres clients.

Bien entendu, en fonction de l'actualité de la crise sanitaire, nous pourrons, je l'espère, rapidement alléger ces mesures, mais pour l'instant, le principe de précaution s'applique !